



## ***Déclaration***

# L'AVENIR DE L'AERONAUTIQUE

Les coordinations des syndicats CGT des 4 groupes majeurs de la filière aéronautique se sont réunies pour faire le point de la situation.

Les résultats financiers 2020 annoncés par les directions des groupes montrent une baisse d'activité due à la crise sanitaire. Mais dans ce contexte, les résultats d'exploitation sont restés positifs. Fin 2020, les 4 groupes sont revenus à des trésoreries positives.

On pourrait se féliciter de la résilience du secteur si cela ne s'était fait sur le dos des salariés. Des milliers d'intérimaires se retrouvent au chômage. Des milliers d'emplois sont supprimés dans les entreprises donneuses d'ordres et sous-traitantes malgré la mise en place du chômage partiel, de l'activité partielle de longue durée, des aides et des commandes publiques. Pas de semaine sans que de nouveaux plans de suppressions d'emploi soient annoncés dans la sous-traitance. Ces pertes de savoir-faire peuvent être fatales pour l'avenir d'une filière qui s'est construite en France et en Europe depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle par la volonté politique et un énorme investissement public.

Rien ne justifie les destructions d'emploi alors que les carnets de commandes des grands groupes sont faiblement impactés et que la transition vers une aviation décarbonée doit être accélérée.

Les donneurs d'ordre doivent être mis devant leurs responsabilités pour le maintien de la filière en maintenant les investissements et en continuant d'alimenter les entreprises sous-traitantes tant en production qu'en ingénierie.

Malheureusement, les aides et commandes publiques sont données sans contrepartie sur l'emploi et les investissements.

Ainsi quand l'Etat met sur la table 1,5 milliard d'euros pour l'avion à hydrogène, les grands groupes, principaux bénéficiaires de cette manne, réduisent leurs investissements autofinancés dans la Recherche et le Développement (R&D).

Et que dire de l'activité partielle quand elle est utilisée pour s'ajuster aux aléas de production en se combinant même, par endroit, avec des heures supplémentaires.

Depuis des décennies, les gros actionnaires (fonds d'investissements) profitent très largement des fruits des entreprises de l'aéronautique, du spatial et de la défense. Cette année encore, après les discours catastrophistes et anxiogènes de l'année 2020, trois groupes majeurs vont verser des dividendes dans ce contexte de destruction d'emplois et de ralentissement des investissements !

L'argent public doit-il être utilisé pour financer les réductions d'effectif et le versement de dividendes ?

L'industrie s'est largement financiarisée. Augmenter le cours de bourse ou le taux de profitabilité est incompatible avec l'objectif de développer des aéronefs sûrs, respectueux de l'environnement, réalisés par des salariés bien formés, bien payés, travaillant dans de bonnes conditions.

Le transport des passagers et le fret de marchandise par avion répondent à des besoins qui sont complémentaires des autres moyens de transport. La défense aérienne est primordiale pour la protection des populations.

Il est donc impératif de garder une maîtrise de la filière aéronautique. Les tentatives de délocaliser ou d'externaliser des activités dans des pays à bas coûts doivent être bannies. Tout au contraire, il faut préserver et développer d'autres filières stratégiques comme celles des composants électroniques ou la production de matériaux spécifiques. Des pistes doivent être explorées pour élargir la filière aéronautique à des projets innovants (déconstruction des avions et valorisation des matériaux, drones, mobilité urbaine, motorisation électrique...) qui permettraient aussi de renforcer le tissu industriel sur l'ensemble du territoire.

Les pouvoirs publics doivent, en s'appuyant sur les acteurs de la recherche, de l'industrie, des forces syndicales être un accélérateur d'une transformation nécessaire pour répondre aux besoins des populations en intégrant la dimension environnementale.

La CGT préconise, à l'occasion de cette crise, de se poser la question fondamentale de la place du travail. Pour travailler tous et travailler mieux, il est nécessaire de travailler moins. Nous revendiquons une diminution du temps de travail avec la mise en place des 32h et des forfaits à 200 jours.

*Avril 2021*